



**HAL**  
open science

# “ La vérité, aussi déplaisante soit-elle ”. W. E. B. Du Bois, notre contemporain ?

Daniel Sabbagh

## ► To cite this version:

Daniel Sabbagh. “ La vérité, aussi déplaisante soit-elle ”. W. E. B. Du Bois, notre contemporain ?. Pragmata: revue d'études pragmatistes, 2024, 7/8, pp.1155-1171. hal-04720007

HAL Id: hal-04720007

<https://sciencespo.hal.science/hal-04720007v1>

Submitted on 3 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## **« LA VÉRITÉ, AUSSI DÉPLAISANTE SOIT-ELLE ». W. E. B. DU BOIS, NOTRE CONTEMPORAIN ?**

**Daniel Sabbagh**

Historien – il fut le premier Afro-Américain à obtenir un doctorat à Harvard dans cette discipline en 1895 –, sociologue, écrivain, journaliste et militant pour l'égalité des droits et l'élimination des discriminations raciales – en 1909 il compte parmi les fondateurs de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) –, W. E. B. Du Bois fut marginalisé de son vivant et même après sa mort, à Accra (Ghana) en 1963 (Morris, 2015). Aujourd'hui, cependant, il est assez largement reconnu comme un pionnier de l'approche constructiviste de la question raciale, si ce n'est des sciences sociales états-uniennes. Son affirmation selon laquelle « le problème du xx<sup>e</sup> siècle est [celui] de la ligne de partage des couleurs » (Du Bois, 1903/2007 : 20) opposant Blancs et non-Blancs à l'échelle mondiale apparaît à beaucoup prophétique (Matas & Pferfferkorn, 2010). À l'instar des *Études durkheimiennes* en Europe, une revue pluridisciplinaire porte son nom depuis 2004 aux États-Unis<sup>1</sup>, où son œuvre foisonnante est abondamment commentée (Reed, 1997 ; Gooding-Williams, 2011 ; Balfour, 2011 ; Appiah, 2014). Elle l'est aussi de plus en plus en France (Bessone & Renault, 2021)<sup>2</sup>, où les traductions des textes canoniques de l'auteur se succèdent désormais à un rythme soutenu (Du Bois, 2006, 2007, 2020, 2022). Celle de *The Philadelphia Negro* (1899/1967), son deuxième livre, est l'une des dernières en date (Du Bois, 2019). Après avoir souligné certains des apports de l'ouvrage, on considérera ici la question suivante : Du Bois est-il pleinement, comme on l'affirme parfois (Morris, 2015 : xix), notre contemporain ? Si l'on en juge d'après sa description des conséquences dévastatrices de l'oppression sur le groupe opprimé, la réponse ne peut être que négative.

## DU BOIS COMME PRÉCURSEUR

L'une des principales controverses récurrentes outre-Atlantique à propos de Du Bois a trait à sa conception de la race. Cette conception est-elle *intégralement* constructiviste, le groupe des Noirs apparaissant alors comme constitué par l'histoire et défini avant tout par sa condition subordonnée (Taylor, 2000), son dénominateur commun n'étant autre que l'expérience de la discrimination – ou du moins d'une vulnérabilité permanente à la discrimination (Blum, 2010) ? Ou bien Du Bois aurait-il échoué à rompre entièrement avec un essentialisme caractérisé soit par la référence implicite à la composante biologique du fait racial (Appiah, 1985), soit par la célébration explicite d'une *culture noire* transcendant ses déterminations conjoncturelles et conçue comme le foyer d'une identité collective dont il importerait d'assurer la perpétuation (Jeffers, 2013) ? Par son rejet du recours à la biologie comme *explication* des inégalités observées et du désavantage subi par les Noirs, dans l'ouvrage ici examiné, l'auteur apporte plutôt des éléments à l'appui de la vision d'un Du Bois constructiviste avant la lettre, sans que cela n'invalide pour autant la thèse opposée, puisque c'est ailleurs que l'on trouve les développements sur lesquels elle se fonde<sup>3</sup> et que les arguments formulés dans *Les Noirs de Philadelphie* ne contredisent pas. Au demeurant, dans cet opus à dominante empirique et résolument axé sur la description du réel, la théorisation n'est présente que secondairement et en filigrane ; il s'agit avant tout de collecter des informations et d'établir des faits, parfois présentés avec une certaine sécheresse comme autant de données brutes, à l'issue d'une impressionnante enquête de terrain, menée seul en à peine plus d'un an<sup>4</sup> et mobilisant une variété de méthodes d'investigation. Quelque peu fastidieuse, cette accumulation de faits – intégrés à des analyses ou simplement juxtaposés – relève d'abord d'une *réaction* : elle se justifie par la nécessité perçue de contrecarrer les représentations négatives et homogénéisantes des Noirs alors omniprésentes dans le discours public. En particulier, les nombreux développements sur la stratification interne au groupe ont vocation à déstabiliser les stéréotypes racistes réduisant ce dernier à sa fraction la plus meurtrie

par le système esclavagiste (Du Bois, 2019 : 369, 374, 412), dont la criminalité<sup>5</sup> présenterait un caractère endémique (Hoffman, 1896)<sup>6</sup>.

À la différence de la plupart de ses contemporains, qui conçoivent les préjugés raciaux comme la conséquence d'un instinct naturel – d'une répulsion atavique et immuable déterminée en dernier ressort par la race elle-même –, Du Bois est en effet convaincu que l'intensité de ces préjugés varie dans le temps et dépend d'événements et d'évolutions historiques qu'il entreprend d'identifier (Du Bois, 2019 : 61-93, 442). Parmi ces derniers, les progrès de la connaissance figurent en bonne place : « Dans mon esprit, le problème noir devait faire l'objet d'une recherche systématique permettant une compréhension intelligente. Les gens se trompaient à propos de la race parce qu'ils ne savaient pas. Le mal suprême était la stupidité. » (Du Bois, 1940/2007 : 30). Dans cette perspective idéaliste, c'est bien grâce au recul de l'ignorance, grâce à la vérité telle qu'établie par la science, que l'on pourrait œuvrer efficacement à la réforme de la société et à l'atténuation des préjugés susvisés. C'est dans cet esprit, animé par une croyance optimiste dans le pouvoir de la raison, que Du Bois entend alors « étudier les faits, *tous les faits* relatifs au Noir américain et à sa condition » (*ibid.* : 26 ; nous soulignons). C'est seulement plusieurs décennies plus tard (Du Bois, 1920 : 73) qu'il en viendra à reconnaître l'insuffisance d'une démonstration rationnelle pour éradiquer « le grand fait du préjugé racial » (Du Bois, 2019 : 201), éradication exigeant plutôt l'élaboration d'une stratégie complexe faite de « pressions indirectes et autres actions diverses et sophistiquées » destinées à « influencer sur les [...] habitudes et [...] les actions inconscientes » (Du Bois, 1940/2007 : 111). Lorsqu'il écrit *Les Noirs de Philadelphie*, Du Bois n'a pas encore pris la mesure de la pluralité des ressorts – rationnels ou irrationnels, matériels ou affectifs – de l'hydre à laquelle il s'attaque.

Cette limite – rétrospectivement perçue par l'auteur lui-même – n'empêche pas l'ouvrage de comporter de nombreux développements éclairants et novateurs : sur les « sources de la population noire » de Philadelphie – alimentée par la migration d'individus jeunes provenant

des zones rurales et formant des familles sur place après un séjour transitoire dans des villes de plus petite taille (Du Bois, 2019 : 130-138) ; sur le fait que, nonobstant cette provenance, les taux d'alphabétisation des Noirs sont alors nettement supérieurs à ceux des immigrés irlandais, italiens et est-européens et seulement légèrement inférieurs à ceux des immigrés allemands (*ibid.* : 163) ; sur l'instabilité relative de la stratification de cette population noire par classes de revenu par rapport à la population blanche, au sein de laquelle on observait néanmoins une instabilité semblable un demi-siècle plus tôt (*ibid.* : 232) ; sur les effets dérivés de la concentration des Noirs parmi les domestiques, à commencer par l'obligation de résider à proximité de leur lieu de travail, et donc dans un quartier où le niveau élevé des loyers conduit à la généralisation de la sous-location et au surpeuplement des domiciles (*ibid.* : 353-355)... Enfin, outre ces apports empiriques, on trouve dans le livre des intuitions appelées à connaître d'importants prolongements. Certes, Du Bois ne contribue ici que très indirectement à la conceptualisation du « racisme » – terme qui n'apparaît en anglais qu'en 1903<sup>7</sup> et ne se diffuse qu'à partir des années 1930 (Miles, 1989 : 42-43) –, et n'établit même aucune distinction entre la dimension cognitive et la dimension affective du préjugé racial<sup>8</sup>. Il n'en formule pas moins des remarques qui, si isolées et fragmentaires soient-elles, anticipent sur la compréhension ultérieure du phénomène et de la discrimination correspondante. C'est le cas concernant ce que l'économiste Gary Becker qualifiera de « discrimination par goût » (Becker, 1957), qui conduit à l'évitement du contact avec les Noirs, fût-ce au détriment de l'intérêt économique de l'acteur étroitement défini (Du Bois, 2019 : 202). C'est le cas également à propos de la ségrégation comme facteur explicatif de la persistance du préjugé (*ibid.* : 170). Cette hypothèse de l'auteur est indirectement confirmée par la plupart des études de psychologie sociale consacrées aux effets de la mise en contact de membres de différents groupes raciaux, puisque des interactions subséquentes résulte généralement une diminution de la composante affective ou émotionnelle du racisme – diminution d'ampleur limitée mais durable et de portée transsectorielle (Pettigrew & Tropp, 2006 ; Anderson, 2010). Sur ces différents points, Du Bois fait bel et bien figure de précurseur.

## DU BOIS COMME VESTIGE

À d'autres égards, cependant, son discours et sa posture sont à des années-lumière du *zeitgeist* contemporain. En effet, le Du Bois des *Noirs de Philadelphie* se distingue non seulement par un scientisme aux ambitions réformatrices qu'il est aujourd'hui tentant de taxer de naïveté, mais surtout par son absence de toute précaution dans la description de l'état de *dégradation* dans lequel se trouverait alors une bonne partie de la population noire, en conséquence de l'oppression subie. Certes – et c'est là une différence cruciale par rapport à la vulgate du darwinisme social alors dominante –, l'infériorité objective du groupe à certains égards par lui admise est considérée comme étant d'ordre culturel (Du Bois, 1898 : 7), et donc potentiellement provisoire, plutôt que biologiquement déterminée et, partant, permanente<sup>9</sup>. Les conséquences de cet état de fait, quelles que soient ses causes, n'en sont pas moins prévisibles : « [L]a moyenne de la race [noire] » n'étant pas « aussi efficace et fiable que le Blanc né aux États-Unis ou que nombre d'étrangers » (Du Bois, 2019 : 155), des discriminations de type probabiliste sont vouées à apparaître<sup>10</sup>, discriminations dont l'auteur reconnaît à demi-mot la logique<sup>11</sup>.

Plus généralement, le lecteur contemporain ne peut qu'être saisi – et quelque peu embarrassé – par le paternalisme moralisateur de Du Bois et par le caractère extraordinairement abrupt de ses propos sur les Noirs, propos dont on ne trouverait aujourd'hui l'équivalent que sous la plume d'un idéologue conservateur particulièrement hardi et indifférent à l'accusation de « blâmer les victimes » à laquelle il s'exposerait inmanquablement – dans le meilleur des cas. De ce point de vue, on est ici aux antipodes du « politiquement correct », le souci de ménager la sensibilité des membres du groupe en question étant apparemment inexistant. Relevés par certains commentateurs (Gaines, 1996 : 170-172), la pudibonderie de l'auteur – caractéristique des élites de l'ère victorienne – et son dénigrement des mœurs des Noirs des couches populaires (du célibat féminin en particulier, mais aussi, dans une moindre mesure, du travail féminin) (Du Bois, 2019 : 252)

ne sont que la pointe émergée de l'iceberg. En effet, c'est au regard d'une « large gamme de normes comportementales et attitudinales ayant trait à la sexualité comme à certaines vertus entrepreneuriales ainsi qu'au respect de la loi » que les Noirs sont présentés comme défaillants (Gooding-Williams, 2011: 157). Qu'on en juge: étant, « en règle générale, négligent, peu fiable et instable, [...] [l]e Noir » est particulièrement affecté par « des phénomènes comme l'inadaptation sociale et la dépravation individuelle », celle des femmes en particulier, que reflète « le pourcentage élevé de naissances illégitimes » (Du Bois, 2019: 155-156, 60, 123, 105). C'est dans « [l']art de l'organisation » qu'il « montre sa plus grande déficience » (*ibid.*: 278). Son « mode de vie » est « imprudent » et dénué de « prévoyance »: « Le Noir a beaucoup à apprendre du Juif et de l'Italien en matière [...] d'épargne », car, au lieu de « rester à la maison », il s'adonne à des « dépenses excessives et inutiles », « dépenses d'habillement et de divertissement » en premier lieu (*ibid.*: 250, 253, 238, 244)<sup>12</sup>. Plus généralement, « [l]es foyers noirs [...] sont souvent [...] des incubateurs d'oisiveté, d'extravagance et de récrimination » (*ibid.*: 446). En leur sein, même les « habitudes d'hygiène personnelle » laisseraient grandement à désirer (*ibid.*: 219). Et même dans la « classe moyenne noire », « la plupart des rapports sociaux » présenteraient un « caractère malsain » (*ibid.*: 105). Quant aux classes populaires – alors très largement majoritaires –, elles se caractérisent par « une proportion anormale et croissante de criminalité », confirmation de ce que « le vol et les violences ont toujours été les péchés incorrigibles des races à moitié développées » (*ibid.*: 91, 313). C'est, certes, « à partir de la désillusion d'hommes méritants » en butte à une discrimination omniprésente, mais aussi de « la paresse de ceux qui sommeillent » et d'une « complaisance insouciante » que s'est constituée « cette force croissante qui transforme les garçons et les filles noirs en joueurs, en prostituées et en coquins » (*ibid.*: 406). Cette composante « vicieuse et criminelle » du groupe, ces « fainéants noirs » qui, « nuit et jour, peupl[ent] [...] les coins de rue », Du Bois n'hésite pas à les qualifier de « déchets » (*ibid.*: 233, 110, 111). Quant aux Noirs dans leur ensemble, tout compte fait, ils constituent bien un « peuple primitif », « relativement bas dans l'échelle de la civilisation », ouvrant

« un vaste champ pour la régénération sociale » que l’auteur appelle de ses vœux (*ibid.* : 258-259, 122, 123)<sup>13</sup>.

Ce florilège de jugements dépréciatifs rétrospectivement déconcertant – au sein duquel figurent des considérations pathologisantes sur la famille noire, dont Du Bois, préfigurant les analyses du sociologue afro-américain E. Franklin Frazier (1939) et de Daniel Patrick Moynihan dans son célèbre « rapport » de 1965<sup>14</sup>, souligne l’instabilité et la déstructuration en des termes particulièrement péjoratifs<sup>15</sup> – ne vise pas à déboulonner la statue du grand homme. Du reste, Du Bois est largement revenu sur ces propos par la suite (Gooding-Williams, 2011 : 161). On ne saurait toutefois les balayer d’un revers de main.

Une première interprétation de ce tableau potentiellement décourageant l’attribuerait simplement à la perspective foncièrement élitiste qui est alors – et demeurera (Reed, 1997 : 53-56) – celle de l’auteur. Ainsi Du Bois déplore-t-il « l’octroi indiscriminé [...] aux affranchis [...] du droit de vote » par le XV<sup>e</sup> Amendement à la Constitution de 1870, indépendamment de toute « qualification éducative et foncière », choix qui lui apparaît « dangereux » (Du Bois, 2019 : 423). Dans un autre texte de la même époque, il va jusqu’à inclure dans l’ensemble des arguments décisifs contre l’esclavage le fait que ce dernier « légalise la survie des inaptes et réduise à néant le processus de hiérarchisation [...] interne » à la population noire, le combat contre cet « épouvantable cauchemar » se fondant donc aussi sur le refus d’entraver la « sélection naturelle » (Du Bois, 1903/1969 : 35)... Plus généralement, Du Bois décrit explicitement la « classe supérieure » constituée des « meilleurs spécimens de Noirs » comme « l’idéal réalisé du groupe » (Du Bois, 2019 : 59, 137), classe supérieure dont le statut singulier serait néanmoins menacé par la conjonction de deux facteurs : la mauvaise réputation pour partie consécutive aux comportements des Noirs des couches populaires issus des zones rurales (*ibid.* : 340, 382, 409) et « l’aveuglement » des Blancs qui « persistent [...] à confondre les bons et les mauvais, les élus et les déçus en une seule et même masse » (*ibid.* : 448). Une profonde ambivalence à l’égard de la communauté dont il entend se faire

le porte-parole en découle. D'un côté, Du Bois proclame la « responsabilité » des élites noires, dont la mission historique et même la « principale raison d'être » résideraient dans « [l']élév[ation] [de] la multitude » (*ibid.*), cette fonction tutélaire et ce rôle moteur dans le développement culturel et le progrès moral du groupe étant déterminés *in fine* par le principe « noblesse oblige »<sup>16</sup>. De l'autre, l'« exaspér[ation] » et l'« indignation » que suscite chez lui l'amalgame racisant (Du Bois, 2019 : 369) rejaillit parfois dans ses descriptions de la fraction des Noirs – « la lie » (*ibid.* : 364) – dont l'arriération justifie et obstrue à la fois la « politique de respectabilité » qui est la sienne<sup>17</sup>, fraction envers laquelle il n'éprouve guère d'empathie. L'ouvrage dans son ensemble porte la marque de ces tiraillements entre un besoin de distinction articulé à un ethos aristocratique et la reconnaissance de l'appartenance et de ses implications.

Une deuxième interprétation de l'insistance sentencieuse de Du Bois sur les multiples déficits dont témoignerait la conduite de nombreux Noirs au regard d'une norme « civilisationnelle » y voit une tactique destinée à s'attirer les bonnes grâces d'un lectorat blanc alors très majoritairement enclin à formuler à leur égard des jugements dénués d'indulgence. Tel aurait été le prix à payer pour ne pas décevoir les attentes des commanditaires et, plus généralement, pour obtenir d'être pris au sérieux par l'auditoire visé. La crédibilité des analyses plus hétérodoxes de Du Bois sur les effets directs et indirects des discriminations raciales dépendant de leur insertion dans un tableau équilibré pour ce qui est de la répartition des responsabilités des uns et des autres, les appréciations et les admonestations moralisatrices susmentionnées auraient été l'une des conditions du succès de la démarche poursuivie. Elles s'apparenteraient donc à une figure imposée (Lewis, 1993 : 189-190 ; Zuberi, 2004 : 151-152 ; Muhammad, 2010 : 7).

Cependant, une troisième interprétation peut être envisagée, la plus troublante et la plus simple : c'est bien d'un « désir sincère pour la vérité, aussi déplaisante soit-elle » (Du Bois, 1899/1967 : 3)<sup>18</sup> – vérité dont la « découverte » constitue « le seul [...] objectif » de l'activité scientifique

(Du Bois, 1898 : 16) –, d'une détermination à regarder la réalité en face et à prendre en compte tous les aspects du « problème » racial, que précèdent ces évaluations à l'emporte-pièce. C'est l'authentique souci de Du Bois d'intégrer à sa réflexion toutes les composantes dudit problème qui le conduit à souligner à la fois l'étendue des pratiques discriminatoires, les « souffr[ances] continue[s] » qu'elles provoquent et leurs conséquences néfastes sur leurs victimes, lesquelles victimes, versant alors dans le « découragement », l'« amertume », l'« hypersensibilité » ou l'« arrogance », « ne peu[ven]t se montrer sous [leur] meilleur jour » (Du Bois, 2019 : 384). C'est sa volonté inflexible de « tenir les deux bouts de la chaîne » qui le pousse, dans un même souffle, à mettre l'accent tant sur le caractère destructeur de la discrimination raciale comme *processus* que sur l'*état* déplorable d'une partie des discriminés consécutif aux incitations qu'elle engendre<sup>19</sup>. « [N]ous devons faire face au fait qu'une répugnance naturelle à se mêler aux [...] anciens esclaves s'est transformée en discrimination qui les empêche [...] de devenir [...] meilleurs », voire qui les « forc[e] à devenir pauvres, fainéants et criminels », ne craint-il pas d'écrire (*ibid.* : 449, 409)<sup>20</sup>.

Qui plus est, cette nécessité perçue s'enracine dans une conception *systémique* du désavantage persistant qui affecte les Noirs américains, désavantage que Du Bois analyse comme résultant de l'interaction entre deux facteurs principaux, qui se renforcent mutuellement : les préjugés des Blancs et les discriminations qu'ils entraînent, d'une part ; la « condition sociale actuelle du Noir » et, plus précisément, le « niveau [...] très bas d'une grande partie de la race » (Du Bois, 1903/2007 : 178, 57), d'autre part. En effet, « une combinaison de problèmes sociaux est bien plus qu'une simple addition – la combinaison elle-même est un problème » (Du Bois, 2019 : 441). En l'espèce, les deux facteurs en question « sont une cause et un effet réciproques » (Du Bois, 1903/2007 : 179) : chacun entretient l'autre, ce qui aboutit à la formation d'un cercle vicieux. Près d'un demi-siècle plus tard, l'idée sera reprise et développée dans un autre ouvrage célèbre consacré au « problème noir », *An American Dilemma* de l'économiste suédois Gunnar Myrdal<sup>21</sup>.

Toutefois, s'il en subsiste des traces ici ou là<sup>22</sup>, force est de constater que cette interprétation de la *dynamique constitutive* des inégalités raciales et de leur reproduction est devenue largement inaudible, car idéologiquement suspecte. On l'a dit : si les analyses de Du Bois (1899/1967), Frazier (1939) ou Myrdal (1944) n'ont guère provoqué d'émoi lors de leur publication initiale, l'accent mis par le « rapport Moynihan » sur la structure matriarcale de la famille noire comme « distorsion » (Moynihan, 1965 : 1) héritée de l'esclavage et génératrice d'une multitude d'effets négatifs a suscité un tollé immédiat. Une dizaine d'années plus tard, l'ouvrage de l'historien Stanley Elkins partiellement consacré à l'impact destructeur de la brutalité esclavagiste sur la personnalité de ses victimes a aussi donné lieu à une virulente controverse (Elkins, 1976/1987). Pour le meilleur ou pour le pire, le souci d'éviter tout ce qui serait susceptible d'apparaître comme humiliant et/ou attentatoire à la dignité des membres du groupe opprimé prime désormais sur la volonté de décrire les conséquences de l'oppression dans leur intégralité, alors même qu'une telle description est sans doute nécessaire à l'élaboration d'une stratégie d'émancipation potentiellement efficace. Au regard de cette tendance contemporaine, véritable lame de fond, l'auteur des *Noirs de Philadelphie* apparaît bel et bien comme un *contre-modèle*.

Que conclure de ce constat intempestif ? Et comment trier le bon grain de l'ivraie ? Que Du Bois se laisse aller à de douteuses exhortations qui trahissent avant tout ses préjugés de classe est incontestable, mais c'est là le revers de la médaille. Si choquantes et/ou inacceptables soient nombre de ses formulations à nos yeux, elles n'en procèdent pas moins d'une démarche intellectuelle dont l'ambition, la visée d'exhaustivité et l'honnêteté forcent toujours l'admiration<sup>23</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON Elizabeth (2010), *The Imperative of Integration*, Princeton, Princeton University Press.
- ANDERSON Elizabeth (2015), «Ségrégation, stigmatisation raciale et discrimination raciale», in Magali Bessone & Daniel Sabbagh (dir.), *Race, racism, discriminations. Une anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, p.235-276.
- APPIAH Kwame Anthony (1985), «The Uncompleted Argument: Du Bois and the Illusion of Race», *Critical Inquiry*, 12 (1), p.21-37.
- APPIAH Kwame Anthony (2014), *Lines of Descent. W. E. B. Du Bois and the Emergence of Identity*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- BALFOUR Lawrie (2011), *Democracy's Reconstruction. Thinking Politically with W. E. B. Du Bois*, Oxford, Oxford University Press.
- BECKER Gary (1957), *The Economics of Discrimination*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BESSONE Magali & Matthieu RENAULT (2021), *W. E. B. Du Bois. Double conscience et condition raciale*, Paris, Éditions Amsterdam.
- BLUM Lawrence (2010), «Racialized Groups: The Sociohistorical Consensus», *The Monist*, 93 (2), p.298-320.
- DAZEY Margot (2021), «Rethinking Respectability Politics», *British Journal of Sociology*, 72 (3), p.580-593.
- DUBOIS William Edward Burghardt (1898), «The Study of the Negro Problems», *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 11.
- DUBOIS William Edward Burghardt (1920), *Darkwater. Voices from Within the Veil*, New York, Harcourt, Brace & Howe.
- DUBOIS William Edward Burghardt (1967 [1899]), *The Philadelphia Negro*, New York, Schocken.
- DUBOIS William Edward Burghardt (1969 [1903]), «The Talented Tenth», in Charles Chesnut, W. E. B. Du Bois, Paul Laurence Dunbar, Booker T. Washington et al., *The Negro Problem. A Series of Articles by Representative American Negroes of Today*, New York, Arno Press et New York Times.
- DUBOIS William Edward Burghardt (2006 [1897]), «La préservation des races», *Raisons politiques*, 21 (1) (trad. par Stéphane Dufoix), p.117-130.
- DUBOIS William Edward Burghardt (2007 [1903]), *Les Âmes du peuple noir*, trad. par Magali Bessone, Paris, La Découverte.
- DUBOIS William Edward Burghardt (2007 [1940]), *Dusk of Dawn. An Essay toward an Autobiography of a Race Concept*, éd. par Henry Louis Gates, New York, Oxford University Press.
- DUBOIS William Edward Burghardt (2019), *Les Noirs de Philadelphie. Une étude sociale*, intro. et trad. par Nicolas Martin-Breteau, Paris, La Découverte.
- DUBOIS William Edward Burghardt (2020 [1940]), *Pénombre de l'aube*, trad. par Jean Pavans, Paris, Vendémiaire.

- DU BOIS William Edward Burghardt (2022 [1920]), « Les Âmes du peuple blanc », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 242 (trad. par Nicolas Martin-Breteau), p. 46-57.
- DUFOIX Stéphane (2006), « W. E. B. Du Bois : “Race” et “diaspora noire/africaine” », *Raisons politiques*, 21, p. 97-116.
- ELKINS Stanley (1987 [1976]), *Slavery. A Problem in American Institutional and Intellectual Life*, Chicago, The University of Chicago Press.
- FRAZIER E. Franklin (1939), *The Negro Family in the United States*, Chicago, The University of Chicago Press.
- GAINES Kevin (1996), *Uplifting the Race. Black Leadership, Politics, and Culture in the Twentieth Century*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- GOODING-WILLIAMS Robert (2011), *In the Shadow of Du Bois. Afro-Modern Political Thought in America*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- GOODING-WILLIAMS Robert (2020), « W. E. B. Du Bois », in Edward Zalta (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. En ligne : <<https://plato.stanford.edu/archives/spr2020/entries/dubois/>> (consulté le 19 octobre 2022).
- HOFFMAN Frederick L. (1896), *Race Traits and Tendencies of the American Negro*, New York, Publications of the American Economic Association.
- JEFFERS Chike (2013), « The Cultural Theory of Race: Yet Another Look at Du Bois’s “The Conservation of Races” », *Ethics*, 123, p. 403-426.
- KING Charles (2022), *La Réinvention de l’humanité. Comment quelques esprits rebelles ont révolutionné race, sexe et genre au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel.
- LEWIS David Levering (1993), *W. E. B. Du Bois. Biography of a Race, 1868-1919*, New York, H. Holt.
- LIPPERT-RASMUSSEN Kasper (2007), « On Statistical Discrimination », *Journal of Political Philosophy*, 15(4), p. 385-403.
- MASSEY Douglas S., SAMPSON Robert J. & Phyllis C. KANISS (2009), *The Moynihan Report Revisited : Lessons and Reflections after Four Decades*, Thousand Oaks, Sage.
- MATAS Juan & Roland PFEFFERKORN (2010), « Le problème de la ligne de partage des couleurs », *Raison présente*, 174, p. 3-12.
- MILES Robert (1989), *Racism*, Londres, Routledge.
- MORRIS Aldon (2015), *The Scholar Denied. W. E. B. Du Bois and the Birth of Modern Sociology*, Oakland, University of California Press.
- MOYNIHAN Daniel Patrick (1965), *The Negro Family. The Case for National Action*, Washington, D. C., Office of Policy Planning and Research, United States Department of Labor.
- MUHAMMAD Khalil Gibran (2010), *The Condemnation of Blackness. Race, Crime, and the Making of Modern Urban America*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- MYRDAL Gunnar (1944), *An American Dilemma. The Negro Problem and Modern Democracy*, tome 1, New York, Harper & Row.

- PETTIGREW Thomas & Linda TROPP (2006), « A Meta-Analytic Test of Intergroup Contact Theory », *Journal of Personality and Social Psychology*, 90 (5), p.751-783.
- REED Adolph (1997), *W. E. B. Du Bois and American Political Thought. Fabianism and the Color Line*, Oxford, Oxford University Press.
- TAYLOR Paul C. (2000), « Appiah's Uncompleted Argument: W.E. B. Du Bois and the Reality of Race », *Social Theory and Practice*, 26 (1), p.103-128.
- WACQUANT Loïc (2005), « Les deux visages du ghetto: construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5 (160), p.4-21.
- ZIMMER Ben (2020), « The Evolution of Racism », *The Atlantic*, 4 septembre. En ligne : <<https://www.theatlantic.com/culture/archive/2020/09/how-racism-made-its-way-into-dictionary-merriam-webster/615334/>> (consulté le 27 septembre 2022).
- ZUBERI Tukulufu (2004), « W.E. B. Du Bois's Sociology: *The Philadelphia Negro* and Social Science », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 595, p.146-156.

## NOTES

**1** *The Du Bois Review*, publiée par Cambridge University Press.

**2** Voir aussi « W. E. B. Du Bois face à la violence sociale », dossier paru dans la revue *Raisons politiques*, 78 (2), 2020.

**3** Notamment dans le texte « The Conservation of Races » : voir Dufoix (2006).

**4** Ce qui contraste avec les conditions de réalisation de l'enquête sur Londres ayant servi à Du Bois de modèle et de source d'inspiration, enquête dont l'auteur, Charles Booth, était à la tête d'une équipe de quinze personnes ; cf. Zuberi (2004 : 149). Sur la genèse des *Noirs de Philadelphie* et le déroulé des investigations, outre le texte introductif de Nicolas Martin-Breteau dans l'édition française, voir Lewis (1993 : 179-210).

**5** D'après les chiffres du recensement de 1890, les Noirs représentaient alors 12 % de la population américaine, mais 30 % de la population carcérale : voir Muhammad (2010 : 3-4).

**6** C'est pour la même raison que, dans sa remarquable étude sur les domestiques noirs qui complète l'enquête de Du Bois, Isabel Eaton se sent tenue de préciser que ses résultats viennent « corroborer l'opinion de [la fraction des] employeurs qui ont trouvé les personnes de couleur "très semblables aux autres êtres humains". » (Du Bois, 2019 : 557). À l'orée du *xx<sup>e</sup>* siècle, cette « opinion » est tout sauf consensuelle.

**7** Cf. Zimmer (2020).

**8** « Le véritable fondement de la différence est le *sentiment* répandu dans tout le pays [...] que le Noir est quelque chose de moins qu'un Américain et ne devrait pas être beaucoup plus que ce qu'il est. Que nous défendions ou réfutions cette *idée*, nous devons, en tant que chercheurs, reconnaître la présence de ce *sentiment* et ses vastes effets. » (Du Bois, 2019 : 341 ; nous soulignons). Dans une certaine mesure, cette fusion entre la croyance et l'affect caractérise ce que l'on appellera par la suite la *stigmatisation raciale* : voir Anderson (2015).

**9** Sur ce point, sa pensée est proche de celle de l'anthropologue Franz Boas, qui relève le « manque d'initiative » et la propension à la « licence » des Noirs tout en y voyant « le produit de facteurs sociaux plutôt que des traits héréditaires » (cf. Muhammad, 2010 : 112). Sur Boas, dont l'influence sur la conception de la diversité humaine à l'œuvre dans les sciences sociales états-uniennes est sans doute encore supérieure à celle de Du Bois, voir le beau livre de Charles King (2022).

**10** La discrimination probabiliste (*statistical discrimination*) est une stratégie de minimisation du risque encouru mobilisée dans un contexte d'information imparfaite. Cette discrimination est principalement motivée par l'existence avérée d'une corrélation significative (quoique

potentiellement surestimée) entre l'appartenance à un groupe racial – trait censé être immédiatement observable – et une caractéristique non immédiatement observable et plus directement liée à un objectif du décideur communément tenu pour légitime : la maximisation de la productivité pour un employeur ou la minimisation du volume des infractions à la loi pour un officier de police, par exemple. La corrélation évoquée peut elle-même résulter d'une discrimination d'un autre ordre. Voir Lippert-Rasmussen (2007).

**11** « Parce que les ouvriers noirs ne se trouvent que rarement à travailler côte à côte avec les ouvriers blancs, l'ouvrier noir en tant qu'individu n'est pas évalué selon sa propre efficacité mais selon l'efficacité de tout un groupe de travailleurs noirs qui souvent peut être moindre » (Du Bois, 2019 : 382). « Les commerçants noirs sont si rares qu'il est naturel que les clients, qu'ils soient blancs ou de couleur, prennent d'emblée pour acquis que leurs affaires sont mal gérées. » (*Ibid.* : 181).

**12** (*Ibid.* : 250, 254, 238, 244). De manière plus originale, parmi ces dépenses superflues Du Bois compte celles occasionnées par la construction de « coûteux édifices religieux » (Du Bois, 2019 : 244).

**13** (*Ibid.*, p. 258-259, 122, 123). *Les Noirs de Philadelphie* n'est pas le seul texte où (le jeune) Du Bois estime nécessaire de mettre l'accent sur la nécessaire résorption des vices du groupe dont

il entend néanmoins promouvoir la cause : « Si nous ne vainquons pas nos vices actuels, ils nous vaincront ; nous sommes malades, nous développons des tendances criminelles et un pourcentage inquiétant de nos hommes et de nos femmes sont sexuellement impurs [...] [L]e premier et le plus grand pas vers la résolution de la friction actuelle entre les races – ce que l'on appelle communément le problème nègre – consiste à corriger l'immoralité, le crime et la paresse existant chez les Nègres eux-mêmes et qui demeure un héritage de l'esclavage. » (Du Bois, 1897/2006 : 127, 129).

**14** Sur ce texte marquant de l'Assistant Secretary of Labor du gouvernement de Lyndon Johnson – par ailleurs sociologue et futur sénateur de l'État de New York – et la virulente controverse dont il a fait l'objet, voir le dossier dirigé par Douglas Massey, Robert Sampson et Phyllis Kaniss (2009).

**15** Son insistance sur les déterminants économiques du phénomène évoqué ne l'empêche pas de proclamer que « le désordre sexuel est aujourd'hui le péché dominant de la masse de la population noire » et que « le très grand nombre de femmes [...] séparées » reflète un « manque de respect pour le lien conjugal », qui serait « la grande faiblesse de la famille noire » (Du Bois, 2019 : 125, 127).

**16** Et ce même si l'auteur note le risque de rejet de cette obligation : « L'ascension de la meilleure classe de Noirs a été si difficile qu'ils craignent de tomber s'ils s'abaissent

à tendre la main à leurs semblables» (Du Bois, 2019 : 448). Sur la dimension conservatrice de cette « idéologie de l'élévation (*uplift ideology*)» comme point commun entre la pensée du jeune Du Bois et celle de son principal concurrent pour le *leadership* de la communauté noire, Booker T. Washington, communauté alors conçue comme l'objet d'une entreprise d'ingénierie sociale, de modelage par son élite destiné à la faire entrer de plain-pied dans la « civilisation » telle que définie par le groupe dominant, voir Reed (1987 : 62-63), Gaines (1996 : 154-155) et Zuberi (2004 : 155-156).

**17** Sur cette notion, qui renvoie au « processus par lequel les membres privilégiés de groupes marginalisés se conforment aux normes sociales dominantes afin d'améliorer la condition de leur groupe », voir Dazey (2021 : 583).

**18** Nous nous écartons ici pour partie de la traduction de Nicolas Martin-Breteau (« un désir sincère pour la vérité malgré son possible désagrément », p.55 de l'édition française).

**19** Un exemple : « Combien de temps une ville peut-elle dire à une partie de ses citoyens : "Il est inutile de travailler ; il est vain de se rendre méritant auprès des hommes ; l'éducation ne vous apportera rien d'autre que déception et humiliation" ? [...] Ainsi, la classe parmi les Noirs que les préjugés de la ville ont nettement encouragée est celle du criminel, du

paresseux et de l'indolent. » (Du Bois, 2019 : 406).

**20** Contrairement à Max Weber, aux conférences duquel il avait pu assister lors de son séjour à Berlin de 1892 à 1894, Du Bois n'établit pas d'opposition stricte entre le domaine de la connaissance et celui de la morale. Il croit au contraire en l'existence de « faits moraux » décelables au moins pour partie grâce à l'activité scientifique. Il ne lui semble donc nullement contradictoire – ni même paradoxal – de formuler un jugement moral négatif à l'égard d'attitudes que le savant peut analyser comme un produit dérivé de l'injustice subie. À ce propos, voir Gooding-Williams (2020).

**21** « La discrimination raciale exercée par les Blancs à l'encontre des Noirs a pour effet de maintenir les conditions de vie des seconds, leur santé, leur éducation et leurs mœurs dans un état dégradé, ce qui vient alors conforter le racisme dont ils sont l'objet. En ce sens, il existe un rapport de causalité mutuelle entre le racisme des Blancs et la position objective des Noirs. » (Myrdal, 1944 : 75-76). Myrdal a reconnu sa dette à l'égard de Du Bois (voir Morris, 2015 : 216). Les deux auteurs se distinguent néanmoins par leur perception de la possibilité d'une intervention à visée égalitaire potentiellement efficace portant sur un seul de ces deux facteurs, possibilité niée par Du Bois (1903/2007 : 179), mais affirmée par Myrdal, compte tenu des « effets de

rétroaction» de la mesure initiale (Myrdal, 1944 : 75-76).

**22** Sur le rôle de la ségrégation pour partie issue des discriminations observées sur le marché du logement dans l'émergence et la généralisation de comportements et de formes culturelles propres aux résidents

du ghetto noir et tenus pour aberrants à l'extérieur de celui-ci, qui entretiennent les discriminations à leur encontre sur le marché du travail, voir Loïc Wacquant (2005 : 18).

**23** Je remercie Gwénaële Calvès pour sa suggestion judicieuse concernant le titre de ce texte.